



Non au conseil de discipline à l'encontre de Maria représentante syndicale à Paris 11

Comme la plupart des bureaux, Paris 11 connaît une situation dramatique de sous-effectif. Le ras-le-bol du personnel a explosé en septembre-octobre dernier, débouchant sur une grève pour exiger des embauches et l'arrêt de la sécabilité.

Face à la mobilisation, la direction a dû reculer sur certains points : embauche de 10 CDD, retrait des absences irrégulières et des avertissements à l'encontre de certains grévistes. Néanmoins, de manière revancharde, elle s'en est pris à l'un des grévistes, Christophe, en prononçant son licenciement à l'issue d'un conseil de discipline scandaleux.

Maintenant, c'est la représentante CGT de Paris 11, Maria TRAORE, qui est convoquée à un conseil de discipline le 28 janvier pour son activité syndicale. La sanction demandée est de 3 mois de mise à pied ! La Poste lui reproche une prétendue prise de parole, un tract syndical qui n'a pas plu à la direction, et enfin d'être rentrée sans autorisation dans le bureau du receveur pour accompagner Christophe qui s'y trouvait seul avec 5 encadrants !! Bref on reproche à cette militante syndicale, reconnue et appréciée des collègues, tout simplement de défendre les revendications du personnel ! Ce n'est pas acceptable !

Pour faire passer les restructurations incessantes et supprimer toujours plus d'emplois, La Poste tente de nous intimider en s'attaquant aux militant-e-s syndicaux. **Et ce n'est pas par hasard que la direction tente d'écarter une militante à la veille d'une restructuration à Paris 11 entraînant 14 suppressions d'emplois !** En s'en prenant à Maria, La Poste s'en prend évidemment à l'ensemble du personnel et à notre droit le plus élémentaire de lutter et revendiquer !

Le malaise qui règne actuellement à La Poste, dont certains médias commencent à se faire l'écho, est bien la conséquence de la politique à l'oeuvre : casse du collectif, suppressions d'emplois, réorganisations permanentes... La répression et les intimidations qui se font jour, que ce soit à Bordeaux, dans le 92, en Dordogne ou encore récemment à l'encontre d'Olivier ROSAY, démontrent néanmoins la peur que nos dirigeants ont de nos réactions collectives. Dans ces périodes, les travailleurs ont intérêt à se serrer les coudes ! Des préavis de grève couvrent l'ensemble du personnel des DOTC et DTELP parisiennes : nous devons venir nombreux au rassemblement de soutien à Maria et exiger l'arrêt de la procédure disciplinaire à son encontre !

Vendredi 28 janvier

Grève et Rassemblement à 14h

devant la DOTC Paris Sud (6 rue François Bonvin, métro Cambronne)